

CONFÉDÉRATION SUISSE

BUREAU FÉDÉRAL DE LA

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

EXPOSÉ D'INVENTION

Brevet N° 21801

12 mai 1900, 6 $\frac{1}{2}$ h. p.

Classe 65

Henri CAMPICHE, à Genève (Suisse).

Pousoir électro-magnétique perfectionné.

L'invention consiste en un dispositif perfectionné destiné à donner au pendule d'une horloge la poussée nécessaire pour en assurer la marche.

Le dessin ci-joint, donné à titre d'exemple, représente une forme d'exécution de l'invention.

Au bâti *a* est suspendu un pendule *b* qui actionne dent par dent une roue *c* à l'aide d'un pousoir *d*. La roue *c* est destinée à fermer successivement à des intervalles de temps pré-déterminés les circuits de trois horloges réceptrices reliées d'une part aux bornes des touches *e*, *f* et *g* et d'autre part à la masse métallique de l'appareil et par conséquent à la roue *c*. L'une de ces touches *e*, *f* ou *g* pourra être intercalée dans le circuit de l'électro-aimant *h* destiné à produire une impulsion mécanique sur le pendule *b*.

A cet effet le noyau en fer doux de l'électro *h* porte une pièce polaire *i* recourbée à l'équerre, au dessus de laquelle est suspendu à un pivot *k* fixé à l'autre pièce polaire *l* de l'électro *h*, une armature *m*, qui forme avec lesdites pièces polaires un circuit magnétique fermé. La pièce polaire *l* porte un support *n* auquel est suspendu un bras *o* portant d'une part un ressort *p* et

d'autre part une pièce *q* reliée à *o* par un pivot *r*. La pièce polaire *i* porte une saillie *s* traversée par une goupille *t* qui traverse en outre une ouverture allongée *u* de la pièce *q*. Cette dernière porte le bras *v* qui est destiné à produire les poussées contre le pendule *b*. Le ressort *p* porte une vis *w* qui traverse librement une ouverture ménagée dans le bras *o* et s'appuie sur le talon de l'armature *m*.

Lorsque le courant électrique est envoyé dans l'électro *h*, la pièce polaire *i* attire l'armature *m* dans le sens de la flèche 1, le talon de l'armature *m* repousse alors le ressort *p* dans le sens de la flèche 2; ce ressort est bandé et produit le recul du bras *o* dans le sens de la flèche 3 et du bras *v* dans le sens de la flèche 4. Puis la détente du ressort *p* produit un mouvement en sens inverse des bras *o* et *v*, d'où il résulte une poussée donnée au pendule *b*.

Le ressort *p* est armé brusquement, lorsque l'électro agit, mais grâce à la construction décrite la réaction sur le pendule est graduelle.

Le chemin parcouru par l'extrémité du bras *v* est augmenté par rapport à celui que parcourt le point *r* dans la proportion des bras de levier

$$\frac{r - x}{r - t}.$$

EN RÉSUMÉ,

Je revendique comme mon invention:

Un poussoir électro-magnétique pour donner au pendule d'une horloge la poussée nécessaire pour en assurer la marche caractérisé par la combinaison de la pièce polaire *i* de l'électro-

aimant *h* avec l'armature *m* et avec le bras *o* portant un ressort *p* et une pièce *q* dont l'un des bras est relié à ladite pièce polaire *i* tandis que l'autre porte un poussoir *v*.

Henri CAMPICHE.

Mandataire: E. IMER-SCHNEIDER, à Genève.

Henri Campiche.

Brevet N° 21801.

1 feuille.

